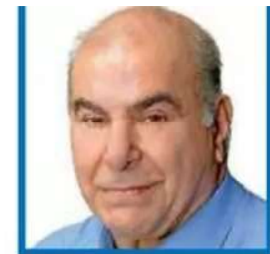


**Vos droits** par le commissaire Vénère



# Vol de vélos toujours plus !

Les Français, toujours plus adeptes de la petite reine, doivent faire face à un fléau incontournable : le vol. Un phénomène hélas en constante augmentation avec le boum des bicyclettes électriques...



46%

C'est le pourcentage des Français qui renoncent à la bicyclette à cause des vols.

Les chiffres font froid dans le dos. Le site [velo-perdu.fr](http://velo-perdu.fr) estime que 1 076 bicyclettes sont volées par jour dans l'Hexagone, soit un total de 400 000 par an. Et il ne s'agit là que des vols déclarés, donc d'une statistique bien en dessous de la réalité. Pire : le boum des VAE, les vélos à assistance électrique, n'a pas arrangé les choses, car ces modèles plus coûteux sont l'objet de toutes les convoitises. Ces deux-roues, qui peuvent coûter plus de 3 000 euros, sont bien évidemment la cible privilégiée des délinquants qui n'hésitent pas à utiliser des modes opératoires violents.

## Gageure

Ainsi, récemment, en plein Paris, un cycliste, qui pilotait un vélo électrique haut de gamme, s'est fait éjecter *manu militari* au sol et dérober son deux-roues sous ses yeux. Il existe pourtant de nombreuses parades : marquage, antivol sophistiqué, alarme, géolocalisation, nouvelle génération de cadenas connectés... Mais garder un vélo reste à ce jour en France une gageure. Commissaire, que faire pour éviter de se faire dépouiller ?

## Mon avis Vigilance accrue !

Dès qu'une mode met sur le marché des engins de valeur, comme le sont les vélos électriques, les voleurs sont à l'affût, notamment les mafias étrangères, qu'elles soient des pays de l'Est ou du Maghreb. Quatre cent mille vélos en moyenne sont volés chaque année en France.

Quelques conseils : si vous habitez une maison, il faut impérativement le rentrer chez vous. Si vous devez le laisser sur la voie publique, emportez, si possible, une pièce essentielle (batterie, roue, selle, etc.). Marquez votre vélo, car la plupart des 100 000 vélos récupérés ne retrouvent pas leur propriétaire. Vous pouvez mettre un antivol connecté qui ne s'ouvre qu'avec un téléphone, sinon un antivol en U, haut de gamme, difficile à cisailer.

Il existe aussi des systèmes de géolocalisation. Certes, il faut investir. Il faut toujours accrocher son vélo à un support fixe et lourd (lampadaire, grille, etc.) qui ne permet pas de déplacer le support, voire de l'emporter. L'essentiel est de rendre la tâche des voleurs la plus difficile possible pour les dissuader. Enfin, n'oubliez pas de souscrire une assurance contre le vol. C'est une sage précaution.